

**ISC** PARIS  
GRANDE ÉCOLE

ORLÉANS  
**ANNALES 2019**  
SUJETS ET CORRIGÉS

PROGRAMME  
**BACHELOR**  
CONCOURS ISC PARIS



► D R E A M ► D A R E ► D O









ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
TECHNIQUE PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT



---

# SOMMAIRE

---

	<b>QCM LOGIQUE &amp; RAISONNEMENT</b>	PAGE <b>2</b>
	<b>GRILLE DE RÉPONSES</b>	PAGE <b>10</b>
	<b>QCM D'ANGLAIS</b>	PAGE <b>11</b>
	<b>GRILLE DE RÉPONSES ANGLAIS</b>	PAGE <b>20</b>
	<b>SYNTHÈSE DE DOCUMENTS</b>	PAGE <b>21</b>
	<b>CORRIGÉ SYNTHÈSE DE DOCUMENTS</b>	PAGE <b>26</b>
	<b>ENTRETIEN INDIVIDUEL POST-BAC/BAC+1</b>	PAGE <b>27</b>
	<b>ENTRETIEN INDIVIDUEL POST-BAC +2</b>	PAGE <b>29</b>

# QCM

# LOGIQUE & RAISONNEMENT

DURÉE : 45 MIN - COEF 2 POUR UN POST-BAC ET POST-BAC+2

Calculatrice non programmable autonome autorisée  
40 Questions (pas de points négatifs)

## Question 1 – Compléter la série

1-JOUR 2- DROITE 3- NUIT 4-GAUCHE 5-LENT 6-VRAI 7-RAPIDE 8- ?

- a) FAUX
- b) MILIEU
- c) BLANC
- d) NOIR

## Question 2 – Compléter la série

120 101 82 ? 44

- a) 72
- b) 63
- c) 54
- d) 48

## Question 3 – Compléter la série

G J M ? S

- a) N
- b) P
- c) K
- d) L

## Question 4 – Compléter la série

REPOS-2 DORMIR-2 SOMMEIL-3 SIESTE- ?

- a) 2
- b) 3
- c) 4
- d) 5

**Question 5 – Trouver l'intrus**

JOUR    SEMAINE    MOIS    ANNEE

- a) JOUR
- b) SEMAINE
- c) MOIS
- d) ANNEE

**Question 6 – Trouver l'intrus**

ESPAGNE    FRANCE    ITALIE    SUISSE

- a) ESPAGNE
- b) FRANCE
- c) ITALIE
- d) SUISSE

**Question 7 – Quel est le carré du tiers de 15 ?**

- a) 20
- b) 25
- c) 30
- d) 35

**Question 8 – Vous étudiez l'évolution du chiffre d'affaires d'une entreprise. Le chiffre d'affaires de cette entreprise est de 2 365 millions d'euros en 2018. Sachant que le chiffre d'affaires a progressé de 55 % par rapport à l'année précédente, quel est le chiffre d'affaires en 2017 ?**

- a) 1300,75
- b) 1 525,81
- c) 1 560
- d) autre

**Question 9 - Monsieur X a effectué en vélo un parcours de 63 kilomètres en 3 heures et 9 minutes. Quelle est sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours ?**

- a) 15 km / h
- b) 20 km / h
- c) 25 km / h
- d) 30 km / h

**Question 10 - Un train part à 08h45 pour parcourir une distance de 800 kilomètres. Une panne l'oblige à s'arrêter alors qu'il a réalisé un quart du trajet. Sa vitesse moyenne était de 200 km/h. Le train reste en gare pendant 45 minutes pour que des techniciens réparent la panne. Puis, durant le reste du trajet, sa vitesse moyenne est de 100 km/h. A quelle heure arrive le train ?**

- a) 15h45
- b) 16h30
- c) 17h30
- d) 18h00

**Question 11 – La moyenne de  $x$ ,  $y$  et 16 est égale à 28. Combien vaut  $x + y$  ?**

- a) 38
- b) 48
- c) 58
- d) 68

**Question 12 – L'aire d'un triangle est égale à :**

- a) Base x Hauteur / 2
- b) Base<sup>2</sup> x Hauteur<sup>2</sup>
- c) (Base + Hauteur)/2
- d) (Base x hauteur) x 2

**Question 13 – Dans le stock d'une entreprise, il y a 606 produits A et B au total. Sachant qu'il y a deux produits A pour un produit B, combien y-a-t-il de produits B dans le stock ?**

- a) 200
- b) 202
- c) 205
- d) 209

**Question 14 – Quel est le cube de la moitié de 8 auquel on a ajouté le quart de 12 ?**

- a) 52
- b) 58
- c) 64
- d) 67

**Question 15 – Une augmentation des prix de 100 % revient à dire que le prix initial a été :**

- a) multiplié par 3
- b) multiplié par 2
- c) multiplié par 100
- d) augmenté de 100 euros

**Question 16 – Paul organise une soirée. Le choix de ses invités dépend des informations suivantes :**

- S'il n'invite pas Charles alors il invite Marc
- S'il invite Charles alors il invite Maxime
- S'il invite Marc alors il invite David
- Il n'invitera pas David

**Sachant que pour chaque information énoncée ci-avant, la réciproque est vraie, que peut-on conclure ?**

- a) Paul n'invite personne
- b) Paul invite Charles et Maxime
- c) Paul invite tout le monde sauf David
- d) Paul n'invite pas Charles

**Question 17 – Un récipient de 220 litres est plein aux trois quarts. On vide 50 cl. Combien reste-t-il dans le tonneau ?**

- a) 144,5 litres
- b) 155 litres
- c) 164,5 litres
- d) 165 litres

**Question 18 – Pierre, Paul et Jacques reçoivent de l'argent de poche de la part de leurs parents. Au total, ils perçoivent 140 euros. Pierre a 12 ans, Paul a 10 ans et Jacques a 6 ans. L'héritage sera réparti proportionnellement à l'âge des enfants. Combien recevra Jacques ?**

- a) 10 euros
- b) 20 euros
- c) 30 euros
- d) 60 euros

**Question 19 – Sachant que  $20A - 24B = 16B - 18A$ , combien vaut B ?**

- a)  $19A/20$
- b)  $20/10A$
- c)  $6A/6$
- d) A

**Question 20 – Un produit est soldé de 20 %. Son prix après la réduction est alors de 50 euros. Quel était le prix du produit avant la solde ?**

- a) 45 euros
- b) 55,5 euros
- c) 62,5 euros
- d) 70 euros

**Question 21 – La moyenne de  $x$ ,  $y$  et 14 est égale à 26. Combien vaut  $x + y$  ?**

- a) 32
- b) 48
- c) 58
- d) 64

**Question 22 – En travaillant 9 heures par jour, Alice estime être prête pour son examen dans 15 jours. Combien de jours lui faudra-t-il pour être prête si elle travaille finalement 5 heures par jour ?**

- a) 8
- b) 15
- c) 27
- d) 75

**Question 23 – Dans une boulangerie, il a été fabriqué 612 pâtisseries au total ce jour. Sachant qu'il y a deux croissants pour un pain au chocolat, combien le boulanger a-t-il fabriqué de pains au chocolat ?**

- a) 168
- b) 204
- c) 336
- d) 1 512

**Question 24 – Quel est le cube de la moitié de 16 auquel on a ajouté le tiers de 9 ?**

- a) 506
- b) 509
- c) 512
- d) 515

**Question 25 – Une augmentation des prix de 200 % revient à dire que le prix initial a été :**

- a) multiplié par 3
- b) multiplié par 2
- c) multiplié par 200
- d) augmenté de 200 euros

**Question 26 – Un couple de touristes organise leur voyage à Paris. Ils souhaitent visiter le Louvre, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et le Panthéon. Toutefois, en tenant compte du temps dont ils disposent, on sait que :**

- S'ils vont à la Tour Eiffel alors ils iront à l'Arc de Triomphe,
- S'ils ne vont pas à la Tour Eiffel alors ils iront au Louvre,
- S'ils vont au Panthéon alors ils iront au Louvre
- S'ils vont à l'Arc de Triomphe alors ils n'iront pas au Louvre
- Ils n'iront pas au Louvre

**Que peut-on conclure sachant que pour chaque information la réciproque est vraie ?**

- a) Ils iront à la Tour Eiffel et à l'Arc de Triomphe
- b) Ils iront seulement au Panthéon
- c) Ils iront à la Tour Eiffel, à l'Arc de Triomphe et au Panthéon
- d) Ils n'iront pas à la Tour Eiffel

**Question 27 – Un tonneau de 20 litres est plein au quart. On vide 50 cl. Combien reste-t-il dans le tonneau ?**

- a) 4 litres
- b) 4,5 litres
- c) 5 litres
- d) 5,5 litres

**Question 28 – Quelle est la différence entre la somme des angles d'un carré et la somme des angles d'un triangle ?**

- a) La somme des angles d'un carré est deux fois plus importante que celle d'un triangle
- b) La somme des angles d'un triangle est deux fois plus importante que celle d'un carré
- c) On ne peut pas répondre : tout dépend du type de triangle
- d) Il n'y en a pas

**Question 29 – Sachant que  $15A - 20B = 24B - 18A$ , combien vaut B ?**

- a) A
- b)  $4A/5$
- c)  $3A/4$
- d)  $8A$

**Question 30 – Un produit est soldé de 40 %. Son prix après la réduction est alors de 270 euros. Quel était le prix du produit avant la solde ?**

- a) 280 euros
- b) 350 euros
- c) 420 euros
- d) 450 euros



**Question 31 – Compléter la série**

1-VENDEUR 2- RUE 3- ACHETEUR 4-AUTOROUTE 5-MALE 6-PARENT 7-FEMELLE 8- ?

- a) ENFANT
- b) DIGESTIF
- c) ROUTE
- d) DISTRIBUTEUR

**Question 32 – Compléter la série**

15 23 31 ? 47

- a) 35
- b) 39
- c) 42
- d) 45

**Question 33 – Compléter la série**

C E G I ? M ?

- a) K – O
- b) J - L
- c) P - Q
- d) R - V

**Question 34 – Compléter la série**

TABLEAU-4 TABLE-2 CHAISE-3 SONNERIE-?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) 4

**Question 35 – Trouver l'intrus**

QUOTIDIENNEMENT MENSUELLEMENT SEMESTRIELLEMENT ANNUELLEMENT

- a) QUOTIDIENNEMENT
- b) MENSUELLEMENT
- c) SEMESTRIELLEMENT
- d) ANNUELLEMENT

**Question 36 – Compléter la série**

TREIZE – 6

SIX – 3

TROIS – 5

CINQ – ?

- a) 3
- b) 4
- c) 5
- d) 6

**Question 37 – Quel est le carré du demi de 6 ?**

- a) 4
- b) 9
- c) 16
- d) 25

**Question 38 – Un train part à 11h35 et parcourt un trajet de 1 200 kilomètres. Le premier tiers du trajet, le train va à une vitesse de 120km/h. Il fait un arrêt de 15 minutes. Puis, il parcourt le reste du trajet à la vitesse de 150km/h. A quelle heure le train arrivera-t-il ?**

- a) 20H15
- b) 20H15
- c) 20H30
- d) 20H45

**Question 39 – Dans un champ, il y a 15 pommes de terre pour 20 artichauts. Sachant qu'il y a au total 280 pommes de terre et artichauts, combien y a-t-il de pommes de terre ?**

- a) 100
- b) 120
- c) 140
- d) 160

**Question 40 – Clément prend son vélo pour se rendre à l'université. Il met 50 minutes pour réaliser son trajet de 10 km. Quelle est sa vitesse en km/h ?**

- a) 10 km/h
- b) 12 km/h
- c) 14km/h
- d) 16 km/h

# TEST DE LOGIQUE & RAISONNEMENT

## GRILLE DE RÉPONSES

1A	21D
2B	22C
3B	23B
4B	24D
5B	25A
6A	26A
7B	27B
8B	28A
9B	29C
10B	30D
11D	31A
12A	32B
13B	33A
14D	34D
15B	35A
16B	36B
17C	37B
18C	38C
19A	39B
20C	40B

# QCM D'ANGLAIS

DURÉE : 1H00

COEF 3 POUR UN POST-BAC - COEF 2 et POST-BAC+2

## 60 QUESTIONS

*Pas de points négatifs*

1. All employees ..... to wear appropriate clothing to work.
  - a. will
  - b. have
  - c. must
  - d. expected
  
2. There is a coffee machine ..... located in the hall.
  - a. accordingly
  - b. conveniently
  - c. highly
  - d. totally
  
3. Her ..... with the software was of great benefit to the company.
  - a. family
  - b. familiar
  - c. familiarize
  - d. familiarity
  
4. He's an overly careful .....
  - a. drive
  - b. drives
  - c. driver
  - d. driven
  
5. You should think about this very .....
  - a. careful
  - b. care
  - c. caring
  - d. carefully
  
6. The merger of the two companies will go down ..... history
  - a. because
  - b. in
  - c. after
  - d. yet

7. Your main responsibility is to ..... appointments
- a. schedule
  - b. scheduling
  - c. schedules
  - d. scheduled
8. Ms. Parathi would be able to help you if ..... were here.
- a. her
  - b. its
  - c. she
  - d. they
9. We made an offer ..... it was refused
- a. by
  - b. which
  - c. that
  - d. but
10. Our office ..... is going to be replaced progressively as of January.
- a. desks
  - b. furniture
  - c. supplies
  - d. procedures
11. Are there restrictions on ..... money you can exchange per day?
- a. each
  - b. some
  - c. how much
  - d. how many
12. There are not ..... coworkers who don't merit a bonus this year!
- a. lot
  - b. lots
  - c. a lot
  - d. a lot of
13. .... people are applying for IT positions today than ten years ago.
- a. A little
  - b. Lesser
  - c. Few
  - d. Fewer
14. Our firm's extensive ..... in marketing has led us to create innovative products.
- a. research
  - b. researches
  - c. researched
  - d. researchers

15. I don't know if ..... of the parcels were delivered on time.
- a. any
  - b. little
  - c. none
  - d. much
16. .... full-time and part-time employees should attempt to negotiate new terms each year.
- a. Together
  - b. Same
  - c. Alike
  - d. Both
17. Do you think there is ..... room for everybody to stay in the same hotel?
- a. no
  - b. several
  - c. enough
  - d. many
18. Would you mind handing me ..... sheets of paper?
- a. little
  - b. a little
  - c. a few
  - d. few
19. .... proposal was approved by the board of directors.
- a. Either
  - b. Neither
  - c. Nor
  - d. None
20. Could we bring our appointment forward to Monday ..... noon?
- a. on
  - b. at
  - c. to
  - d. by
21. Ms. Iwata handed out copies of the agenda that ..... had printed for the meeting.
- a. hers
  - b. her
  - c. she
  - d. herself.
22. We need a courier to deliver this package ..... an address downtown.
- a. at
  - b. in
  - c. to
  - d. on

23. The product review says that the Cozy Days space heater is ..... to warm up than similar products.
- a. slowest
  - b. slower
  - c. slowed
  - d. slowing
24. Sales of Sleviana Cosmetics have ..... improved since the new marketing campaign began last quarter.
- a. steadily
  - b. steady
  - c. steadiest
  - d. steadied
25. Most applicants to Shim Accounting Services have completed a ..... internship at the company headquarters.
- a. clear
  - b. present
  - c. taken
  - d. paid
26. Each Beehive Crafts Supply customer may redeem ..... coupon per visit.
- a. one
  - b. alone
  - c. some
  - d. once
27. Dietrich Dentistry asks patients to provide 24-hour notice to cancel a scheduled .....
- a. involvement
  - b. plan
  - c. appointment
  - d. requirement
28. M. Carson ..... all the arrangements for the company retreat next month.
- a. made
  - b. makes
  - c. be making
  - d. will make
29. The cafeteria in Morris Hall offers ..... breakfast and lunch for Arai and Ramos associates.
- a. accountable
  - b. complimentary
  - c. secured
  - d. replaced

30. Visitors to Kensington Corporation must obtain guest passes ..... the security office prior to entering the facility.
- upon
  - from
  - toward
  - between
31. Lexino Publisher's dictionary database allows users to search for entries in ..... languages.
- multiplied
  - multiplying
  - multiples
  - multiple
32. Tachibana Pharmaceuticals' new method of ..... chemical solutions will increase efficiency in the laboratory.
- combine
  - combinations
  - combining
  - combines
33. No one is permitted on the factory floor ..... proper safety gear.
- following
  - regarding
  - unless
  - without
34. Heidt Used Appliance Store guarantees that your purchase will arrive in working .....
- condition
  - conditional
  - conditionally
  - conditioned
35. .... Ms. Park appreciated the job offer from Seon Advisory Group, she declined the opportunity because she would have to relocate.
- Now that
  - Only if
  - While
  - Whether
36. The convention center is located on Market Street, directly ..... Glenview Shopping Center.
- opposite
  - among
  - apart
  - nearby



37. .... a small festival celebrating the town's heritage, the Clarytown Celebration has become one of the biggest annual events in the area.

- a. Origin
- b. Originate
- c. Originated
- d. Originally

38. .... of the management team include improving productivity and reducing annual expenditures.

- a. Priority
- b. Prioritizing
- c. Priorities
- d. Prioritized

39. .... employees affected by changes to Linerex Corporation's health plan should watch the online presentation.

- a. Every
- b. Those
- c. Much
- d. Which

40. Senior human resources personnel need to ..... at least two training events this year to be eligible for a bonus.

- a. have hosted
- b. be hosted
- c. have been hosted
- d. hosting

41. Aomori Agriculture Solutions specializes in increasing crop yields ..... the development of better farming techniques.

- a. because
- b. through
- c. previous
- d. although

42. Chae Media, Inc. plans to ..... the renovation of its publishing house in Seoul.

- a. send away for
- b. move forward with
- c. take back from
- d. watch out for

43. The marketing team at Bescura Cars has created a series of ..... humorous commercials, designed to appeal to younger consumers.

- a. economically
- b. exactly
- c. deliberately
- d. patiently

44. Programmers at Urich-Ahn Company are responsible for ensuring that software conforms to the ..... system standards.
- a. establish
  - b. established
  - c. establishing
  - d. establishes
45. Pour the cake batter into the pan and shake gently if the batter is ..... distributed.
- a. unevenly
  - b. undeniably
  - c. unwillingly
  - d. unknowingly
46. Geneto Technology uses three ..... of laboratory accuracy to ensure consistent results.
- a. indicators
  - b. indicate
  - c. indicating
  - d. indicated
47. The financial figures released by Tsai and Wu International ..... only to expenses from the month of July.
- a. organize
  - b. ponder
  - c. correspond
  - d. subscribe
48. .... the Chiba office nor the Nagoya office is hiring.
- a. Both
  - b. But
  - c. Either
  - d. Neither
49. Mr. Aromdee will prepare a dish from ..... hometown of Bangkok.
- a. he
  - b. his
  - c. him
  - d. himself
50. Korean Star Airlines offers daily nonstop flights ..... London and Busan.
- a. aboard
  - b. onto
  - c. up
  - d. between

51. Mr. Hirose ..... at Seventh Street Financial five years ago.
- works
  - worked
  - working
  - will work
52. .... of the new employees were able to attend the orientation.
- Most
  - Other
  - Else
  - Another
53. A loud beeping ..... indicates that the copy machine has not been closed securely.
- sound
  - sounds
  - sounding
  - sounded
54. Please ..... our Web site to find unique recipes made with Ham food products.
- come
  - go
  - visit
  - take
55. Due to construction delays on Maplewood Avenue, employees will ..... need to find alternate routes.
- probable
  - probably
  - probability
  - probabilities
56. Biltto miniature model planes contain hundreds of small parts and must be assembled with .....
- contact
  - level
  - care
  - amount
57. The ..... image on this month's magazine cover is credited to Marlot Images.
- creative
  - creatively
  - creating
  - creativity
58. Participation this year was the largest ..... in the history of the Securitas conference.
- totally
  - ever
  - soon
  - hardly

59. Ms. Fields is not able to travel from New York to Buenos Aires ..... sufficient notice.

- a. inside
- b. except
- c. about
- d. without

60. Yuvaves Transit Company drivers should have their vehicles inspected .....

- a. rather
- b. annually
- c. quite
- d. highly

# CORRECTION DU SUJET D'ANGLAIS

<b>1B</b>	<b>21C</b>	<b>41B</b>
<b>2B</b>	<b>22C</b>	<b>42B</b>
<b>3D</b>	<b>23B</b>	<b>43C</b>
<b>4C</b>	<b>24A</b>	<b>44B</b>
<b>5D</b>	<b>25D</b>	<b>45A</b>
<b>6B</b>	<b>26A</b>	<b>46A</b>
<b>7A</b>	<b>27C</b>	<b>47C</b>
<b>8C</b>	<b>28D</b>	<b>48D</b>
<b>9D</b>	<b>29A</b>	<b>49B</b>
<b>10B</b>	<b>30B</b>	<b>50D</b>
<b>11C</b>	<b>31D</b>	<b>51B</b>
<b>12D</b>	<b>32C</b>	<b>52A</b>
<b>13D</b>	<b>33D</b>	<b>53A</b>
<b>14A</b>	<b>34A</b>	<b>54C</b>
<b>15A</b>	<b>35C</b>	<b>55B</b>
<b>16D</b>	<b>36A</b>	<b>56C</b>
<b>17C</b>	<b>37D</b>	<b>57A</b>
<b>18C</b>	<b>38C</b>	<b>58B</b>
<b>19B</b>	<b>39B</b>	<b>59D</b>
<b>20B</b>	<b>40A</b>	<b>60B</b>

# SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

(POST-BAC+2)

DURÉE : 1H00 – COEF 2

## CONSIGNES

SYNTHESE EN 1H00 - 250 MOTS

A l'aide des documents suivants, vous répondrez aux deux questions suivantes :

**Comment définir la parité femmes-hommes ? Quelles sont les dispositions prises pour favoriser la parité femmes-hommes ?**

*Vous prêterez une attention particulière à la qualité de la langue et de la présentation. Vous ne mentionnerez pas les documents mais veillerez à restituer au maximum les informations qu'ils contiennent.*

---

## TEXTE 1

**Vingt recommandations pour l'égalité femmes-hommes dans la culture**

<http://www.lemonde.fr/culture/article/2018/02/16>

L'une des mesures du rapport du Haut Conseil à l'égalité, remis vendredi 16 février à Françoise Nyssen, vise à flécher les financements publics ainsi qu'à créer des bonus et malus.

Mercredi 7 février, la ministre de la culture, Françoise Nyssen, annonçait la mise en place de mesures contraignantes en vue d'atteindre la parité femmes-hommes dans le monde de la culture, où les postes et les moyens financiers sont très inégalement répartis. Françoise Nyssen s'est même dit prête à envisager un malus pour les lieux qui ne respecteraient pas les objectifs annuels de progression qu'elle a fixés (Le Monde daté vendredi 9 février).

Ces annonces ministérielles ont été puisées dans un rapport du Haut Conseil à l'égalité (HCE) entre les femmes et les hommes. Intitulé Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Acte II : après dix ans de constat, le temps de l'action, ce document de 135 pages a été remis à la ministre de la culture, vendredi 16 février en fin de matinée.

Le HCE s'est auto-saisi pour rédiger ce rapport – selon les codes de l'écriture inclusive – et les deux rapporteur.e.s, Anne Grumet et Stéphane Frimat, ont commencé leurs travaux en mars 2017. Cela fait maintenant des années que les militant.e.s féministes pointent les inégalités. Tout le monde ou presque se dit d'accord, mais concrètement la situation n'évolue guère. « Il faut changer d'échelle, de paradigme. Il faut une volonté de fer et de faire, j'insiste sur les deux mots, pour avancer. C'est au niveau de l'argent qu'il faut agir. Car les femmes manquent précisément de moyens financiers ainsi que de réseaux », déclare au Monde Anne Grumet.

### **« Une juste allocation des financements publics »**

Les auteurs du rapport formulent une vingtaine de propositions, selon deux axes. D'une part, il faut « tendre à une juste allocation des financements publics ». Aujourd'hui, les moyens dédiés à la culture représentent 20 milliards d'euros, si l'on additionne le budget de l'Etat et l'engagement des collectivités locales. « L'Etat et les élus ont donc une responsabilité à l'égard des concitoyens, afin que cet argent soit distribué équitablement entre les femmes et les hommes. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui », pointe Anne Grumet.

L'une des mesures-phares consiste à fixer des « taux de progression annuels » pour favoriser la visibilité des femmes dans les lieux culturels, et dans les programmations. Cette proposition a été reprise par Françoise Nyssen. Deux seuils sont prévus : un taux de progression de 10 % par an dans les lieux « lorsqu'un déséquilibre fort apparaît », un taux de progression de 5 % par an dans les autres cas. Un « bonus » serait prévu pour les lieux qui respectent ces objectifs chiffrés, mais en revanche un « malus », soit une baisse de subventions, serait appliqué aux mauvais élèves.

« C'est le concept de l'éga-conditionnalité. Il faut conditionner les fonds publics de l'Etat et des collectivités à la réalisation d'avancées concrètes sur le terrain de l'égalité femmes-hommes », ajoute la co-auteurice du rapport. Les quotas ne sont pas nouveaux, rappelle-t-elle : « On sait aujourd'hui qu'au XVIIe siècle, l'Académie des beaux-arts était remplie de femmes artistes. Des quotas ont été alors instaurés pour faire de la place aux hommes ». C'est dire que les quotas peuvent être efficaces ! « Mais aujourd'hui, il ne s'agit évidemment pas d'évincer les hommes, juste d'avoir un paysage équilibré et représentatif de la création », prend soin de préciser Anne Grumet.

Il faut aussi rendre visible l'apport des femmes à l'histoire de l'art. Les auteurs souhaitent la création d'un « premier musée national des femmes, ou de l'histoire des femmes ». Ils demandent que la prochaine journée du patrimoine, en septembre 2018, soit dédiée justement au « patrimoine » en matière d'architecture, d'urbanisme, de textes littéraires, etc. « Il faut quand même savoir que dans les programmes de baccalauréat littéraire, aucune femme n'est à l'étude. C'est seulement cette année, en 2018, que l'on voit apparaître une autrice, en la personne de Mme Lafayette », s'étonne Anne Grumet.

### **« Transformer le terreau des inégalités »**

Le deuxième axe du rapport vise « transformer le terreau des inégalités ». Le terrain est sensible. « Au cours des auditions, bien avant que n'éclate l'affaire Weinstein, nous avons reçu des témoignages de violences sexistes et sexuelles dans les lieux culturels. Pour autant, la parole des professionnelles de la culture et des artistes femmes se libère peu », déclare au Monde Anne Grumet. Outre l'élaboration d'une charte dans les écoles d'art, il faut « former et sensibiliser les professionnels » à la lutte contre ces violences, et « diffuser largement le numéro d'écoute national (3919) au sein des établissements culturels subventionnés par l'Etat afin de faciliter la révélation des violences ».

Plus largement, il faut lutter contre les stéréotypes. « Que ce soit au théâtre, au cinéma, dans les productions télévisuelles, dans la bande dessinée ou encore dans les jeux vidéo, l'image véhiculée des femmes est souvent stéréotypée : elles sont soit jeunes, belles et sans ambition, soit ridicules ou acariâtres voire méchantes, soit hypersexualisées, notamment dans certains jeux vidéo », lit-on dans le rapport. « Les femmes sont en outre moins représentées : les rôles manquent en particulier pour les comédiennes de plus de 50 ans dans les productions cinématographiques, théâtrales ou télévisuelles, en décalage avec la réalité sociétale ».

Enfin, dernière recommandation : « Il faut faciliter la prise en charge des enfants dans un secteur culturel aux horaires souvent atypiques et peu prévisibles », estiment les auteurs du rapport. Une aide est déjà prévue pour les intermittentes du spectacle, et l'idée serait de l'étendre à toutes les femmes travaillant dans le secteur culturel.

## **T E X T E 2**

### **L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE DANS LA LOI**

<http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/egalite-professionnelle>

Afin de rendre plus effective l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail, la loi interdit désormais l'accès à la commande publique aux entreprises qui ne respectent pas un certain nombre d'obligations en termes d'égalité professionnelle. Dans le même esprit, la loi impose désormais aux entreprises de prendre en compte l'égalité professionnelle dans un certain nombre de domaines, tel que la sécurité et la santé ou le dialogue social.

Les 3 lois qui structurent les obligations des entreprises en matière d'égalité femmes hommes

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

La loi du 4 août pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes définit les objectifs d'une politique intégrée de l'égalité, associant des mesures spécifiques et la prise en compte transversale des enjeux de l'égalité dans toutes les politiques publiques :

L'accès à la commande publique est désormais conditionné au respect par les entreprises à leurs obligations en matière d'égalité professionnelle.

La mixité dans les métiers fait partie intégrante de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un nouveau domaine d'action est créé, celui de la sécurité et de la santé au travail.

La loi relative au dialogue social et à l'emploi

La loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi a rationalisé les obligations de négocier et les informations/consultations du comité d'entreprise afin d'en renforcer l'effectivité.

Plus précisément, la négociation d'entreprise sur l'égalité professionnelle se déroule désormais dans le cadre plus large d'une négociation sur « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail » ; est annuelle, la loi ne prévoit plus désormais que lorsqu'une entreprise est couverte par un accord relatif à l'égalité professionnelle la périodicité de la négociation devienne triennale.

Ces dispositions sont entrées en vigueur au 1er janvier 2016, cependant, pour les entreprises déjà couvertes à cette date par un accord sur l'égalité professionnelle, elles n'entreront en vigueur qu'à l'expiration de cet accord et au plus tard au 31 décembre 2018.

Dans le cadre du regroupement des obligations d'information et de consultation récurrentes du Comité d'entreprise : l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été intégrée dans le champ de la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, soit une des trois grandes consultations annuelles du Comité d'entreprise ;



la base de données économiques et sociales (BDES) constitue le support de ces consultations : elle contient désormais obligatoirement une rubrique dédiée à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise ;

le Comité d'entreprise peut désormais se faire assister d'un expert technique afin de préparer cette consultation.

Les dispositions prévoyant la nouvelle architecture des procédures d'information-consultation du Comité d'entreprise sont entrées en vigueur au 1er janvier 2016.

Dans le cadre de l'organisation des élections professionnelles, les organisations syndicales doivent désormais respecter dans la composition de leur liste de candidats une obligation de parité relative au regard de la composition sexuée du collège électoral concerné et d'alternance stricte dans sa présentation entre les candidats de chacun des deux sexes tant que cela est possible. Le non-respect de ces obligations sera sanctionné en cas de saisine du juge par l'annulation de l'élection du ou des candidats concernés. La seule obligation de l'employeur sera d'informer les organisations syndicales de la composition sexuée de chacun des collègues.

Ces dispositions sont entrées en vigueur au 1er janvier 2017 :

loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels apporte des précisions concernant les dérogations au principe de l'annualité de la négociation d'entreprise en matière d'égalité professionnelle, et de publicité des accords, applicables à compter du 1er septembre 2019 :

Un accord d'entreprise peut modifier le calendrier des négociations prévues pour tout ou partie des thèmes, dans la limite de 3 ans pour les 2 négociations annuelles et de 5 ans pour la négociation triennale, si l'entreprise est déjà couverte par un accord sur l'égalité professionnelle ou, à défaut, par un plan d'action.

Si ces conditions ne sont pas remplies, les entreprises de plus de 49 salariées ne peuvent accéder à la commande publique. Vous pouvez consulter ici la fiche répertoriant les nouvelles règles concernant la commande publique Les nouvelles règles concernant la commande publique.

Les entreprises de moins de 50 salariées n'ont pas l'obligation d'être couvertes par un accord collectif ou un plan d'action. Elles sont tenues de « prendre en compte les objectifs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et les mesures permettant de les atteindre ».

### **Respecter l'égalité professionnelle pour accéder à la commande publique**

L'accès à la commande publique est désormais conditionné au respect par les entreprises à leurs obligations en matière d'égalité professionnelle. (Article 16 de la loi du 4 août 2014)

Ainsi, les personnes condamnées pour des motifs liés à la discrimination (art. 225-1 du Code pénal) et pour le non-respect des dispositions en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont interdiction de soumissionner à un marché public, d'accéder à un marché public, à un contrat de concession de travaux publics, aux contrats de partenariats ou aux délégations de services publics.

De plus, pour pouvoir accéder au marché public, les entreprises de plus de 50 salariées doivent mettre en place un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dont la procédure varie en fonction de la taille de l'entreprise.

## T E X T E 3

### Définition de la parité homme-femme

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1296>

La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité dans les institutions. C'est un instrument au service de l'égalité, qui consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités.

La notion de parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Au nom de ce principe ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique.

Ainsi, depuis 1850, un certain nombre de lois ont fait en sorte d'avancer vers l'égalité entre les femmes et les hommes, par exemple :

- les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire (1907) ;
- les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité (1944) ;
- le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes (1946) ;
- le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les travaux de valeur égale est retenu (1972) ;

Plus récemment, les lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 31 janvier 2007, du 28 février 2008 et du 17 mai 2013 tendent à promouvoir la parité entre femmes et hommes pour les mandats électoraux et les fonctions électives. Enfin, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes dans les sphères privée, professionnelle et publique. Elle prévoit notamment de réformer le congé parental pour y inclure une période réservée au second parent, de renforcer la protection des femmes victimes de violences, de renforcer les compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour assurer le respect des droits des femmes dans les médias, ou encore de transposer les dispositions relatives au harcèlement moral et au harcèlement sexuel dans le code de la défense.

# CORRIGÉ DE LA SYNTHÈSE

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes dans les sphères privée, professionnelle et publique. Le but est de promouvoir la parité.

Comment définir la parité ? Quelles sont les dispositions prises pour favoriser la parité homme-femme ?

Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes (1946). Cette exigence de l'égalité prend la forme depuis une vingtaine d'années de la revendication de parité. La parité est la réalité concrète de l'égalité. Il s'agit de donner non pas seulement autant de chances aux femmes qu'aux hommes mais de donner effectivement le même nombre de postes aux femmes qu'aux hommes. La parité suppose la discrimination positive et non pas seulement une déclaration de principe portant sur le droit en général.

Les mesures destinées à promouvoir la parité sont principalement juridiques. Les lois du 6 juin 2000, du 10 juillet 2000, du 11 avril 2003, du 31 janvier 2007, du 28 février 2008 et du 17 mai 2013 tendent à promouvoir la parité entre femmes et hommes pour les mandats électoraux et les fonctions électives. La loi du 4 août 2014 renforce l'égalité des congés parentaux, incite à la parité dans les médias, met en place des dispositifs de lutte contre le harcèlement et les violences conjugales. Par ailleurs, en Février 2018, la ministre de la culture, Françoise Nyssen, a annoncé des mesures contraignantes pour atteindre une réelle parité dans le monde de la culture et pour lutter contre les stéréotypes.

# ENTRETIEN INDIVIDUEL

FAITS D'ACTUALITÉ – CONNAISSANCES  
GÉNÉRALES – PERSONNALITÉ

DURÉE : 30 MIN

COEF 5 POUR UN POST-BAC/BAC+1

## 🔑 Présentation

**Entretien : coefficient 5/10**

**Durée : 30 minutes décomposées en 2 phases de 15 minutes**

L'entretien individuel se déroule face à un jury composé de 2 jurés qui sont des collaborateurs ISC Paris et/ou des personnalités d'entreprises diplômées de l'ISC Paris pour une grande partie d'entre elles.

## 🔑 Déroulement

### 1. FAITS D'ACTUALITÉ

Le candidat se voit distribuer 3 sujets d'actualité. Il doit en choisir un sur lequel il devra réaliser une synthèse.

À l'issue des 15 minutes de préparation, le candidat se présente devant le jury, annonce le sujet et remet la synthèse préparée. Le candidat exposera le contenu de sa synthèse.

Le jury posera des questions au candidat pour approfondir ses connaissances sur les domaines abordés et élargir les questions à d'autres sujets. Il s'agit là d'une discussion, d'un échange pour apprécier le niveau de connaissances et la curiosité du candidat.

Le jury évaluera la pertinence des réponses aux questions, la capacité du candidat à l'emmener vers des territoires qui lui sont propres et à montrer une connaissance approfondie, une curiosité intellectuelle et une ouverture sur le monde.

## **2. PERSONNALITÉ**

La 2ème phase est un entretien de motivation « classique » et dure 15 minutes.

Il s'agit pour le candidat d'une deuxième opportunité de défendre sa candidature au travers de ses motivations et de ses expériences. Ces éléments seront renseignés dans un questionnaire par le candidat (le jour J).

### **Pour réussir votre entretien :**

- Mettez en exergue votre capacité à innover et créer
- Sachez présenter votre parcours
- Réfléchissez à votre projet professionnel
- Faites preuve de curiosité pour votre future école
- Soyez ouvert, enthousiaste et souriant
- Soyez participatif et n'hésitez pas à poser des questions
- Lisez la presse et intéressez-vous aux dernières actualités
- Laissez-vous le temps de la réflexion avant de répondre à une question
- Souvenez-vous que votre individualité, votre originalité et votre différence sont vos forces
- Ayez une tenue correcte, soignée et professionnelle

# ENTRETIEN INDIVIDUEL

## DE CRÉATIVITÉ-CONNAISSANCES GÉNÉRALES- PERSONNALITÉ

DURÉE : 30 MIN  
COEF 4 APRÈS UN BAC+2

### Présentation

**Entretien : coefficient 4/10**

**Durée : 30 minutes décomposées en 3 phases de 10 minutes**

L'entretien individuel se déroule face à un jury composé de 2 jurés qui sont des collaborateurs ISC Paris et/ou des personnalités d'entreprises diplômées de l'ISC Paris pour une grande partie d'entre elles.

### Déroulement

#### **1. CRÉATIVITÉ**

Le candidat choisit 3 cartes parmi les 30 proposées dans une salle de préparation.

À l'issue des 15 minutes de préparation, le candidat se présente devant le jury, annonce les cartes qu'il a sélectionnées puis le jury lui remet une 4ème carte inconnue juste avant de commencer sa présentation.

Pendant 10 minutes, le candidat devra se raconter, faire le lien entre les visuels et expliquer les raisons pour lesquelles il les a choisis par rapport à son histoire, ses passions, ses centres d'intérêts, ses voyages, ses expériences, ses apprentissages...

Il devra intégrer la 4ème carte à sa présentation quand il le souhaitera. Le candidat est libre de raconter ce qu'il veut.

#### **2. CONNAISSANCES GÉNÉRALES**

Toutes les informations données par le candidat lors de la phase n°1 serviront de point de départ à l'entretien de connaissance générale et de curiosité qui dure 10 minutes.

Le jury posera des questions au candidat pour approfondir ses connaissances sur les domaines abordés en phase n°1 et élargir les questions à d'autres sujets. Il s'agit là d'une discussion, d'un échange pour apprécier le niveau de connaissance et la curiosité du candidat.

Le jury évaluera la pertinence des réponses aux questions, la capacité du candidat à l'emmener vers des territoires qui lui sont propres et à montrer une connaissance approfondie, une curiosité intellectuelle et une ouverture sur le monde.

### **3. PERSONNALITÉ**

La 3ème phase est un entretien de motivation « classique » et dure 10 minutes.

Il s'agit pour le candidat d'une deuxième opportunité de défendre sa candidature au travers de ses motivations et de ses expériences. Ces éléments seront renseignés dans un questionnaire par le candidat (le jour J) sur la base duquel il pourra s'appuyer.

#### **Pour réussir votre entretien**

Le jury cherchera à déceler à travers ces 3 dimensions, la pertinence et la cohérence de la personnalité, des études réalisées, des expériences menées par rapport à l'entrée à l'ISC Paris, ainsi que votre capacité à rebondir et à prendre des risques.

- Mettez en exergue votre capacité à innover et créer
- Sachez présenter votre parcours
- Réfléchissez à votre projet professionnel
- Faites preuve de curiosité pour votre future école
- Soyez ouvert, enthousiaste et souriant
- Soyez participatif et n'hésitez pas à poser des questions
- Lisez la presse et intéressez-vous aux dernières actualités
- Laissez-vous le temps de la réflexion avant de répondre à une question
- Souvenez-vous que votre individualité, votre originalité et votre différence sont vos forces
- Ayez une tenue correcte, soignée et professionnelle